

LA VILLE D'ALÈS DÉCROCHE LA « FLEUR D'OR »

La municipalité alésienne a appris le 20 octobre que, non seulement le label "4 Fleurs" lui était attribué pour la cinquième fois consécutive, mais aussi qu'elle décrochait la Fleur d'Or, récompense ultime que le Conseil national des Villes et Villages fleuris a accordée à seulement 4 communes françaises en 2020. Alès devient la première ville du Gard auréolée de ce trophée.

« *Sans déconner ?!* » C'est avec surprise et émotion, exprimées dans un langage fleuri qui lui est propre, que Max Roustan, maire d'Alès, a appris la nouvelle ce mardi 20 octobre. La ville peut continuer d'afficher le prestigieux label "4 Fleurs" sur ses panneaux d'entrée de ville et elle va même devoir ajouter une pastille, la Fleur d'Or. « *Ce trophée, c'est le Graal, il marque la plus haute distinction possible dans ce concours* », explique Ghislain Bavre, directeur du Pôle Environnement urbain qui coordonne toutes les services et toutes les équipes œuvrant quotidiennement au maintien du niveau d'excellence. Et Max Roustan de partager : « *Les exigences sont tellement draconiennes pour coller au cahier des charges ou pour déclencher un coup de cœur du jury... C'est évidemment une très grande fierté... C'est une parfaite réussite pour la ville et les services* ».

La Fleur d'or décernée à l'unanimité, sur coup de cœur du jury

C'est à l'unanimité que le jury national du Conseil national des Villes et Villages fleuris a décidé d'attribuer la Fleur d'Or à Alès. Depuis sa création en 2008, le trophée est attribué chaque année à un nombre restreint de communes "4 Fleurs" atteignant un niveau très élevé en matière de fleurissement et de valorisation du cadre de vie. Une quarantaine de communes françaises seulement l'ont déjà obtenue. Elles sont 4 en 2020. « *Alès devient la première ville du Gard et la deuxième ville d'Occitanie (après Perpignan et avec Auch, dans le Gers, NDLR) à pouvoir se prévaloir d'une Fleur d'Or, comme en 2008 elle a été la première ville du Languedoc-Roussillon à décocher la 4^e Fleur⁽¹⁾* », souligne Max Roustan avec une fierté légitime. Le jury a notamment été bluffé par la démarche exemplaire des services. « *C'est ici la récompense du travail de mutualisation des compétences et des efforts que nous engageons depuis de nombreuses années avec tous les services de la Ville et de l'Agglo*, se félicite Christophe Rivenq, 1^{er} adjoint au maire d'Alès et président d'Alès Agglomération. *J'aime à espérer que nos concitoyens y puisent eux aussi une grande fierté !* » La Fleur d'Or est valable un an ne peut être remis en jeu tous les six ans par la commune.

Une démarche globale de valorisation de la ville

Attribué la première fois à Alès en 2008 et renouvelé depuis tous les trois ans, le label "4 Fleurs" est déjà une sacrée satisfaction (265 communes françaises labellisées en 2019, soit seulement 2 % des communes inscrites au concours). Un défi quotidien pour les services de la Ville qui, sans moyens démesurés, ont su faire évoluer leurs pratiques et mettre en valeur une politique environnementale qui a du sens : « *Contrairement à ce qu'on peut croire, le fleurissement n'est pas le seul critère qui rentre en ligne de compte*, explique Marie-Christine Peyric, adjointe au maire déléguée au pôle Environnement urbain. *C'est une démarche globale*

de valorisation de la ville, à la fois pour les habitants, pour les touristes ou les gens de passage». Le label 4 Fleurs réclame l'excellence en matière d'entretien des voiries, de gestion des déchets ou des ressources naturelles, en matière d'urbanisme ou de promotion de la biodiversité...

Des prix qui renforcent l'attrait du territoire

Le jury a notamment été sensible aux nouvelles actions qui lui ont été présentées par rapport à 2017 : la création d'un service Patrimoine arboré pour surveiller la santé des arbres de la ville, la multiplication des jardins familiaux, l'aménagement d'un jardin bioclimatique au Bosquet, la forte proportion de plantes vivaces pour l'ornement des espaces publics, la mise à jour d'un atlas de la biodiversité, la conception d'un plan "climat-énergie" et d'un plan de prévention du bruit, le lancement d'une Brigade d'intervention rapide pour la propreté des rues ou encore les nombreux aménagements paysagers réalisés dans le cadre des États généraux du cœur de ville d'Alès. Le label "4 Fleurs" est à nouveau attribué à la Ville d'Alès jusqu'en 2023. *« Dans cette période morose où les villes de tailles moyennes ont leur carte à jouer, cette distinction est une consécration. Ces prix renforcent l'attrait de notre territoire pour des porteurs de projets, des télétravailleurs ou des salariés en quête de qualité de vie »,* estime Max Roustan.

1 – Seul Fraïsse-sur-Agout (Hérault) possède une 4e Fleur (depuis 2004) et une Fleur d'Or (2011). Il s'agit d'un village de 339 habitants qui n'est pas confronté aux mêmes enjeux et aux mêmes problématiques qu'une ville de la taille d'Alès.

Repères

- 2008 : Alès est la première ville du Languedoc-Roussillon à décrocher la 4^e Fleur.
- 2020 : Alès est la première ville du Gard à décrocher la Fleur d'Or.
- 2011, 2014, 2017, 2020 : Alès renouvelle son label 4 Fleurs.
- 8 000 arbres.
- 8 parcs publics et 54 aires de jeux.
- 110 ha d'espaces verts et naturels.
- 4 947 m² de surface fleurie en annuelles, bisannuelles et vivaces.
- 88 000 plantes produites au centre horticole municipal en 2019.
- 120 parcelles de jardins familiaux.
- 6,5 km de coulée verte dans le Gardon.
- 35 km de pistes cyclables.
- 8 km de voie verte traversant la ville du nord au sud.
- 1 chartre paysagère en cours d'élaboration.



Labels & Prix

Depuis deux décennies, la Ville d'Alès et Alès Agglomération ont obtenu de nombreuses récompenses, notamment pour leurs actions et engagements dans le développement durable (en savoir plus : [cliquez ici](#)).